



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Association VIVRE A CLERMONT Période septembre 2018 à septembre 2019

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association VIVRE A CLERMONT s'est tenue le 7 septembre 2019 à 12h15, sur Rond-point du fond de l'Impasse du Bois Grand à Clermont le Fort, sécurisé pour l'occasion. Étaient présents ou représentés 19 membres de l'Association sur un total de 37 membres à jour de leur cotisation.

Le Président ouvre la séance en présence du Bureau et remercie l'assistance ; Il expose ensuite l'ordre du jour.

Rapport Moral

L'activité de notre association "Vivre à Clermont" s'est exercée pour l'année se déroulant de Septembre 2018 à Septembre 2019, suivant les deux axes principaux :

Animation de la vie locale, et Vie quotidienne dans l'Impasse.

Axe Animation de la vie locale.

Illuminations durant les fêtes de fin d'année.

Traditionnellement et comme pour les années précédentes, nous avons réalisé et mis en place pour les fêtes de fin d'année 2018-19, les illuminations du rond point à l'entrée de l'Impasse du Bois Grand, par l'installation de guirlandes lumineuses et, cette année, en sus des trois existants, d'un quatrième "Sapin de Noël" solaire, en lumières clignotantes la nuit, reconnu du plus bel effet..

Nous avons par ailleurs encouragé les habitants de l'impasse et ceux de la place En Sérié à illuminer aussi leur maison durant cette période. Nous avons observé avec satisfaction une participation accrue et de belles initiatives.

A la suite de cela il a été distribué, pour encouragements, des boîtes de chocolats aux auteurs des plus belles illuminations. Nous avons pour projet d'organiser une visite groupée de ces installations, afin de créer une émulation.

Organisation de repas de quartier.

Au vu des succès obtenus précédemment, nous avons décidé de renouveler le principe de l'organisation deux repas amicaux par an.

L'un durant l'hiver, pris dans la Salle des Fêtes du Village, et l'autre à la belle saison, installé sur le rond-point du fond de l'impasse du Bois Grand, qui habituellement fait suite à la tenue de notre Assemblée Générale Annuelle.

Le dimanche 20 janvier 2019 à la Salle des Fêtes, s'est tenu le "Repas-Raclette" de rentrée, qui a connu un franc succès avec la participation de 35 personnes.

Ce repas est gratuit pour les membres de l'Association à jour de leur cotisation, qui prend à sa charge l'ensemble du repas. Une contribution de 12€/personne est demandée aux éventuels invités, parents ou amis, mais reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.

Devant le succès unanime obtenu, cette opération sera renouvelée l'an prochain, date à déterminer.

L'activité Animation se clôture aujourd'hui 7 septembre par ce repas. Le principe est alors du type *auberge espagnole* où chacun apporte soit une entrée, soit un dessert, qui s'avèrent toujours délicieux, originaux et abondants. L'association prend alors en charge l'apéritif et la partie consistante du repas : grillades, vins, café, ...

Le repas se tient toujours en plein air, au rond-point du fond de l'Impasse du Bois Grand, où nous retrouverons tout à l'heure les 45 convives qui se sont inscrits. Cet après-midi se termine habituellement par une partie de pétanque toujours âprement disputée et par les conversations animées des autres convives.

Les tables, chaises et barnums sont aimablement mis à disposition par les membres de l'association.

Un compte-rendu avec photos sera mis comme d'habitude sur le site de l'Association.

Vie quotidienne dans l'Impasse.

Durant l'année passée, plusieurs interventions de l'association avaient eu lieu en direction de la Mairie pour demander la suppression, ou tout au moins la mise aux normes, du deuxième ralentisseur type "dos d'âne" qui avait été installé au mois de juin 2017 et qui pénalisait fortement les habitants situés à la fin de l'Impasse lors de leurs nombreux passages quotidiens. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'il a enfin été réajusté à des dimensions plus acceptables après un an d'existence.

D'autre part, les places de parking (5) ont été matérialisées en début d'impasse pour permettre le stationnement des véhicules empruntant le TAD Bois-Grand et servir de "chicanes" de ralentissement. La municipalité et le SICOVAL se sont chargés de cette opération qui semble porter ses fruits.

Ils doivent toutefois permettre le libre accès des pompiers et des autres services d'urgence qui, heureusement, n'ont pas eu à intervenir jusque là.

La chaussée de l'impasse a été sérieusement malmenée par de nombreux passages de gros camions cette année, dus en particulier aux constructions des nouvelles maisons en cours. La municipalité, questionnée sur sa remise en état et son re-goudronnage, a indiqué ne pouvoir l'envisager qu'après le fin des derniers chantiers de construction qui devraient se terminer bientôt. Plusieurs rebouchages d'ornières ont toutefois été effectués, qui ont permis d'éviter des accidents aux piétons et deux roues toujours possibles.

Comme nous l'avons dit, il serait par ailleurs apprécié, pour toute décision concernant cette zone ou toute autre, que la municipalité tienne informés les riverains des projets qui les concernent, sans attendre leur réalisation, afin d'éviter toute contestation future éventuelle.

Rapport Financier.

Le Président donne la parole au trésorier.

Le nombre d'adhérents inscrits et ayant versé leur cotisation est de 37 à ce jour.

La Mairie de Clermont le Fort (séance du CM du 12 mars 2019) a alloué à l'association pour la quatrième année consécutive, une subvention bienvenue, de 200€ cette année, qui est en cours de versement. Nous l'en remercions bien vivement, sachant que nos ressources financières proviennent exclusivement de cette subvention et des cotisations de nos membres.

La prime d'assurance civile, qui représente une charge fixe, se monte cette année 2019 à 84,90 €

L'état du solde du compte de l'association est de 524,11€ à ce jour.

Le montant de la cotisation pour l'année couvrant la période septembre 2019- septembre 2020, est maintenue à 20€ par personne et 30€ pour un couple.

Composition du Bureau.

La candidature de Mathieu LAUER, nouvel habitant de l'impasse, comme secrétaire adjoint est soumise au vote de l'assemblée. Elle est acceptée à l'unanimité avec nos félicitations. Les autres membres acceptant de se représenter et aucune observation contradictoire n'étant formulée, le Bureau pour l'année 2019-2020, est composé des personnes suivantes :

Président : Jean FARRE

Vice-Président : Michel PORTOLAN

Trésorier : Jean-Luc BACQUET

Secrétaire : Valérie BACQUET

Secrétaire adjoint : Mathieu LAUER

Projets et actions à venir.

- Le principe de l'organisation des repas amicaux d'hiver et d'été, qui suscitent toujours l'intérêt de nos membres sera poursuivi.

- L'illumination du rond point à l'entrée de l'impasse sera repris et nous inciterons les riverains à faire de même sur leur maison.

- L'accueil des futurs arrivants dans l'impasse sera assuré lors de leur installation.

- L'activité type "Voisins vigilants" est toujours nécessaire et utile. Par la surveillance bénévole des maisons provisoirement inoccupées, le recueil du courrier et colis, ainsi que les soins aux animaux de compagnie et aux plantes d'intérieur en cas d'absence, sera poursuivie bénévolement à la demande de nos adhérents...

Questions diverses.

Après les échanges, suggestions et débats qui ont eu lieu durant l'examen des différents points de l'ordre du jour, celui-ci étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président remercie l'assistance et lève la séance à 12h45.

Fait à Clermont le Fort le 8 septembre 2019.

Le secrétaire :

Le Président :

